

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 16 mars 2026

Faits saillants

- Une croissance fragile en 2026.
- La BNS maintient son taux directeur à 0%.
- Iran : l'approvisionnement énergétique de la Suisse est assuré pour l'instant, selon les autorités.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 19/03	Var. vs 12/03
EUR/CHF	0,9120	+ 1,1 %
USD/CHF	0,7944	+ 1,8 %
SMI	12 460	- 3,0 %
Taux 10a	0,378 %	-4 pb

Macroéconomie

Prévisions conjoncturelles : Le 18 mars, Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a revu légèrement à la baisse ses prévisions de croissance pour la Suisse compte tenu de la guerre au Proche et Moyen Orient qui, selon le [communiqué](#), pousse les prix de l'énergie à la hausse et accroît encore les incertitudes. Le SECO prévoit désormais une croissance de 1,0 % en 2026, un niveau nettement inférieur à la moyenne de long terme (1,8 %). Celle-ci serait suivie d'une progression à 1,7 % en 2027, portée par le redressement progressif de l'économie mondiale. Les prévisions publiées en décembre tablaient pour leur part sur 1,1 % en 2026 et 1,7 % en 2027. Le SECO a également légèrement relevé sa prévision d'inflation pour 2026 à 0,4 %, contre 0,2% dans ses estimations de décembre.

Ces nouvelles estimations rejoignent celles publiées le même jour par le KOF, le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH Zurich). Le KOF a par ailleurs étudié un scénario alternatif dans lequel le prix du pétrole resterait élevé, autour de 90 USD le baril, sur toute la durée de la prévision (soit un niveau supérieur d'environ 30% à celui du scénario de base). Dans cette hypothèse, la croissance suisse ralentirait davantage, atteignant 0,7 % en 2026 et 1,5 % en 2027.

Les risques entourant ces prévisions demeurent importants et restent orientés majoritairement à la baisse, notamment : (i) l'évolution incertaine du conflit au Proche et au Moyen-Orient ; (ii) une nouvelle appréciation du franc suisse liée aux tensions géopolitiques, qui affaiblirait davantage la compétitivité du secteur exportateur ; (iii) enfin, bien que la décision de la Cour suprême des États-Unis ait limité la marge de manœuvre du gouvernement américain pour introduire de nouveaux droits de douane, d'autres mesures de politique commerciale restent envisageables.

Politique monétaire : Pour la 3^{ème} fois consécutive, la Banque nationale suisse (BNS) a laissé son taux directeur à 0% à l'issue de sa [réunion trimestrielle](#) de politique monétaire qui s'est tenue le jeudi 19

mars. Cette décision avait été largement anticipée par les économistes. Dans le sillage de la hausse des prix de l'énergie, elle a réhaussé ses prévisions d'inflation à court, à 0,5% en moyenne en 2026 (contre 0,3% prévus en décembre dernier) ; pour 2027, elle prévoit une inflation moyenne de 0,5% également sous l'effet de l'appréciation du franc. Dans son communiqué de presse, la BNS a indiqué être davantage disposée à intervenir sur le marché des changes pour contrer une appréciation rapide et excessive du franc, compte tenu du conflit au Moyen-Orient. Cette dynamique d'achats de devises étrangères semble du reste déjà avoir été enclenchée en 2025 : le [rapport de gestion annuel](#) publié le 17 mars montre une hausse importante de ces achats en 2025, qui s'élèvent à 5,2 Mds CHF contre 1,2 Mds en 2024.

Finances publiques : Alors que le Conseil fédéral avait proposé en septembre dernier un programme d'allègement budgétaire de 8,5 Mds CHF pour la période 2027-2029, le Parlement a réduit cet effort de plus d'un tiers et a finalement adopté un plan d'économies de 5,7 Mds CHF. Ce plan vise notamment à compenser les nouvelles dépenses engagées pour les retraites (13^{ème} rente AVS) et pour l'armée. La conseillère fédérale aux finances Karin Keller-Sutter a qualifié ce plan d'intermédiaire, avertissant qu'il ne suffira pas à éviter un déficit structurel en 2027 (de l'ordre de 600 M CHF) ; un second paquet d'allègement est donc évoqué. Le Parlement a notamment refusé les coupes qui concernaient l'agriculture, les dépenses de l'audiovisuel public et le transport régional, tandis que la coopération internationale, la politique climatique, l'éducation et la recherche sont les postes les plus touchés.

Accords « Bilatérales III » : Le Conseil fédéral a transmis le 13 mars au Parlement le paquet d'accords avec l'UE dit « Bilatérales III », faisant suite à la signature des accords par le Conseil fédéral et la Commission européenne le 2 mars. Cet examen sera suivi d'une votation populaire au plus tôt en 2027 mais vraisemblablement plutôt en 2028. Il pourrait toutefois être affecté par l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! » (cf. Infra) et par l'initiative populaire « Boussole », qui rendrait obligatoire un référendum à double majorité (celle des citoyens et celle des cantons) pour tout nouveau traité international.

Secteurs non financiers

Iran : Compte tenu des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement énergétique dans le cadre du conflit au Proche et Moyen-Orient, une réunion du comité de pilotage *Sécurité de l'approvisionnement énergétique* s'est tenue le 17 mars sous la direction du président de la Confédération Guy Parmelin, également conseiller fédéral à l'économie, et d'Albert Rösti, conseiller fédéral à l'énergie. Ce groupe de pilotage a confirmé qu'à l'heure actuelle, l'approvisionnement énergétique de la Suisse est assuré (cf. [communiqué](#)). Mais si une pénurie grave se profilait, des mesures préparées à l'avance, comme la libération de réserves pétrolières obligatoires, seraient mises en œuvre. Ce groupe de pilotage s'était réuni pour la dernière fois en mars 2022, quelques semaines après le début de la guerre en Ukraine.

Initiative « Pas de Suisse à 10 millions » : Le Conseil fédéral a lancé le 16 mars sa campagne contre l'initiative de l'UDC « Pas de Suisse à 10 millions ! ». En conférence de presse (cf. [communiqué](#)), le conseiller fédéral à la justice et à la police, Beat Jans, s'est exprimé aux côtés de responsables cantonaux et d'organisations patronales et syndicales. Il a précisé que le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons et les partenaires sociaux rejettent l'initiative qui sera soumise au vote le 14 juin. Ils estiment en effet que cette 'initiative du chaos' remettrait en cause la voie bilatérale avec l'UE et nuirait à l'économie suisse, en provoquant une pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les hôpitaux et les régions rurales, ainsi que des pertes financières importantes et une baisse des salaires. L'initiative représenterait aussi un risque pour la sécurité intérieure : la Suisse pourrait sortir des accords de Schengen et Dublin, compliquant la lutte contre la criminalité et augmentant les coûts liés à l'asile. De plus, l'initiative affaiblirait la position internationale de la Suisse et sa tradition humanitaire. Le Conseil fédéral privilégie plutôt des mesures ciblées pour gérer l'immigration, notamment via une clause de sauvegarde, négociée dans le cadre des Accords « Bilatérales III » entre la Suisse et l'UE, permettant de limiter l'immigration en cas de problèmes économiques ou sociaux graves, sans remettre en question la voie bilatérale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay